

DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE  
CANTON DE SABLE SUR SARTHE  
COMMUNE D'ASNIERES SUR VEGRE

**DELIBERATION N°18112025-10**  
**Séance du 18 Novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à 20 heures 30, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Etaient présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry à partir de la délibération 18112025-02 - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent - VIDEOCOQ Agnès - GUITVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine - MOLINE Cécile à partir de la délibération 18112025-02.

Date de convocation : 10 novembre 2025

Date d'affichage : 10 novembre 2025

Secrétaire de séance : GANÉ Séverine

**Objet : LOCATION DES TERRES DE LA PICARDE**

M. le Maire rappelle que les terres cadastrées section ZH n°167 et 168 d'une superficie de 2ha 64a sont louées à Monsieur Loïc BLOSSIER, domicilié « La Touche Albert » à Avessé (72350) depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

M. le Maire précise qu'il convient de délibérer pour fixer le prix de location à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 jusqu'au 31 octobre 2026.

Suite à l'arrêté de l'indice des fermages, paru au Journal Officiel en juillet 2025, stipulant une augmentation de 0.42%, M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le tarif de location à 156.40 euros/ha à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif de location à 156.40 euros/ha à Monsieur Loïc BLOSSIER, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 octobre 2026.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,



Accusé de réception en préfecture  
072-217200104-20251118-18112025-10-DE  
Date de réception préfecture : 20/11/2025